

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE PUISSALICON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 25 JANVIER 2016

Etaient présents : MM FARENC Michel – FERRE Gérard - MAERTEN Valérie
BLANCOU Hubert – CLAVEL Josiane - VIGUES Marie-Pierre –TOUZET
Christophe – VILLEBRUN Christine – MATHIEU Marjorie - GARCIA Anne-Marie
CRITG Stéphane - DUBEAU Michelle – VIGOUROUS Jean-Marie.

Absents excusés : LELONG Eric (pouvoir à FERRE) - LORENTE Gaspard (pouvoir à DUBEAU).

Secrétaire de séance : VILLEBRUN Christine.

Ouverture de la séance : 19 H 13

Ordre du jour

Aire de lavage

Etude urbaine

Questions et informations diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 21 décembre 2015 à l'unanimité des présents.

I Aire de lavage :

Le montant du projet s'élève à **485 250,00 € H.T.** Des subventions doivent être demandées auprès de l'Europe, de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental (80 % du projet). Le conseil municipal délibère et décide de valider l'avant-projet ainsi que le règlement en vue de l'obtention des subventions.

Vote : 14 voix Pour dont 2 pouvoirs – 1 abstention.

II Etude urbaine :

Actuellement dans sa phase 2 qu'il va être nécessaire de valider avant de poursuivre. Il faut se pencher sur les propositions faites par le bureau d'études ainsi que sur les principes d'aménagement suivants : Espace « Viallefont » - Terrain de sports – Salle polyvalente – études d'aménagement des entrées principales venant de Puimisson, de Magalas et d'Espondeilhan ainsi que le site de l'ancienne cave coopérative. Site « Viallefont » revoir les logements route de Lieuran et parking à supprimer. Proposer un plan B sur cette étude urbaine, concentration excessive des logements, hauteur excessive et terrains privés, salle des fêtes au Sabalou.

III Questions et informations diverses :

- Mr le Maire souhaite prendre un arrêté municipal portant règlementation de la pratique de la mécanique dite « sauvage »,
- Portes ouvertes du hangar municipal le samedi 30 janvier.
- Fête de la musique : la mairie peut participer pour un groupe musical.
- Courrier de Mr le Maire à Midi-Libre

Fin de la séance : 21 H 40